



Liquidation judiciaire de vogica

Par **vogica73**, le **16/05/2011 à 17:04**

Bonjour,rnrnrnSuite à une liquidation judiciaire de vogica, j'aurais aimé savoir s'il était possible de récupérer un chèque d'acompte encaisser.rnrnCelui-ci a été encaissé sauf que notre métreur n'est pas venu prendre aucunes mesures.rnrnNous avons commandé une cuisine en magasin cela va faire 6 mois, on voudrait être tranquille savoir si notre bon de commande peux être annuler et récupérer notre acompte qui a été débité.rnrnMerci de vos réponses

Par **mimi493**, le **16/05/2011 à 17:45**

Il faut d'adresser au liquidateur pour inscrire votre créance. N'espérez rien, les dettes de l'entreprise sont prioritarisées : d'abord l'Etat et les salaires, ensuit les créanciers privés.rnVoyez avec UFC-Que Choisir, ils suivent le dossier VogivarnAyez peu d'espoir de revoir l'argent

Par **vogica73**, le **16/05/2011 à 20:44**

Oui on a écrit au mandataire la personne qui s'occupe du dossier mais aucune réponse même pas une lettre type.rnrnJ'espère un peu d'espoir de pouvoir recevoir mon acompte.rnmerci